

**REPONSE DU GOUVERNEMENT A LA QUESTION ECRITE DE MONSIEUR ALAIN LACHAT, DEPUTE (PLR) INTITULEE "DELEMONT - BÂLE, A QUAND CET AXE « ROUTE NATIONALE » ?" (N° 2756)**

En préambule, le Gouvernement considère que l'axe routier de la H18 est important dans le contexte du développement de notre Canton vers Bâle.

Suite au refus de la vignette en 2013, également par les citoyens jurassiens, le projet avait été abandonné par la Confédération.

Depuis cette année et dans le cadre des discussions au sujet du FORTA, qui a pour objectif de garantir à terme le financement des routes nationales et du trafic d'agglomération, des propositions ont été faites pour transférer les quelques 400 km de routes cantonales dans le réseau des routes nationales.

Le Gouvernement confirme qu'il est favorable à l'intégration dans le FORTA des tronçons ajoutés dans l'arrêté sur le réseau (NAR), mais à des conditions financières acceptables pour les cantons. Il estime que la Confédération doit assurer le financement des routes dont elle a la propriété et qu'il est en effet nécessaire de trouver maintenant une solution durable de financement, au risque de compromettre l'aménagement de ces tronçons importants pour le réseau des routes nationales.

Cette volonté est également visible à la Commission des transports et des télécommunications du Conseil des Etats qui a fait des propositions de financement pour l'intégration de ces 400 km de routes. Une des possibilités est d'augmenter la vignette. Une motion déposée par la Commission du Conseil des Etats demandait que le Conseil fédéral soumette une proposition jusqu'en 2017, avec l'introduction d'une vignette électronique.

Depuis le dépôt de la présente question écrite, le dossier a évolué puisque le Conseil des Etats a décidé le 17 septembre dernier de renvoyer le projet en Commission pour intégrer l'arrêté sur le réseau au FORTA.

En conclusion, le Gouvernement confirme qu'il est prêt à soutenir, auprès de la Confédération, l'intégration de la H18 dans le FORTA par le biais de l'arrêté sur le réseau, pour autant que les conditions financières soient acceptables pour les cantons. Concrètement, les contacts avec la DTAP (Conférence suisse des directeurs des travaux publics) permettent également de donner la position de notre Canton.

Finalement, le Gouvernement précise que tant que la Confédération n'aura pas confirmé la reprise de ces tronçons de routes, le Canton ne reprendra pas les études du projet de la H18 en direction de Bâle.

Delémont, le 20 octobre 2015

AU NOM DU GOUVERNEMENT DE LA  
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Certifié conforme  
le chancelier d'Etat

  
Jean-Christophe Kübler